

Furfooz, le 22 décembre 2014.

Monsieur Keshe,

Suite à votre décision de fermer les grilles de l'institut pour tous les belges mettant ainsi fin à l'accord de formation d'un an, je me suis vu dans la contrainte de ne plus venir à l'institut à partir du 24 octobre dernier.

Vous me voyez donc dans l'obligation de vous demander de me rembourser le minerval pour la période qui commence au moment de votre annonce et jusqu'à la fin de la période. Cela représente une période d'un peu plus de trois mois et demi soit une somme de € 6000,00 que je vous prie de me rembourser sur le compte à partir duquel vous avez été payé.

Il me faut également revenir sur un certain nombres de faits.

Depuis notre arrivée à l'institut mi-février 2014 vous nous avez guidé dans les expériences et à travers un nombre de réalisations nous ayant portés à de nouvelles compréhensions. Et je vous en suis reconnaissant et vous en remercie.

Mais à partir du mois de septembre la situation a progressivement changé.

A commencer par mes cinq réacteurs en céramique qui ont été mis de côté dans votre laboratoire. La raison que vous avez invoquée était qu'il ne fallait plus qu'ils interfèrent avec les autres réacteurs en absorbant les champs.

En septembre, à plusieurs reprises, vous aviez dit que votre « service de sécurité » avait annoncé qu'une tentative de meurtre à votre égard était en préparation pour fin du mois. C'est alors que vous nous êtes apparu faible et vous avez dit être malade précisant que vous auriez même été à l'hôpital. Était-ce vrai ou non, avec le recul je n'en sais rien aujourd'hui.

Puis, à partir du mois d'octobre, j'ai ressenti que la relation de collaboration a commencé à changer. Vous m'avez progressivement mis hors de l'enseignement : vous ne me parliez plus, vous m'ignoriez, vous agissiez comme si je n'étais plus là.

Entretemps Eliya K. est passée à l'institut et aurait trouvé que vous auriez été empoisonné par de l'arsenic. Le remède homéopathique – Arsenicum Album – vous aurait permis d'aller mieux justifiant ainsi l'hypothèse du poison reçu.

Peu de temps après votre épouse et vous-même avez dit aux « chercheurs de connaissances (knowledge seekers) » qu'une ouverture avait été faite dans la clôture pendant la nuit. Tous deux vous avez dit que c'était la preuve que des personnes s'étaient introduites pour vous nuire. Voyant le trou j'ai immédiatement dit que ce trou était là depuis des mois à la suite de quoi, votre épouse et vous-même êtes devenu silencieux à ce propos. Toujours est-il que c'est à partir de là que vous avez commencé à accuser les « knowledge seeker » d'avoir cherché à vous empoisonner.

Ne désignant personne nommément vous avez utilisé chaque fois des circonlocutions aussi précises que possible pour, dans les faits, désigner toujours la même personne, un belge, subsidié pour être là.

Jamais, je n'aurais et je n'ai tenté d'empoisonner quiconque. Je ne suis pas la personne que vous prétendez que je suis. Je ne me suis jamais senti concerné par les actes d'empoisonnement décrits. Je respecte la vie sous toutes ses formes, j'aime tous les êtres vivants. C'est aussi la raison pour laquelle je suis objecteur de conscience.

A un autre moment vous avez parlé de tentatives d'empoisonnement perpétrées par des personnes belges en lien avec les italiens. Vous prétendiez connaître le coupable disant qu'il s'agissait de quelqu'un de proche.

Vous avez dit que l'un des « knowledge seeker » était la cause de votre empoisonnement et de celui de votre famille et vous le faites savoir au public qui vous écoute dans les « workshop ». Vous aviez précisé que vous ne nommiez personne. C'est pourtant à partir de ce moment que j'ai constaté que votre attitude envers moi a commencé à changer.

Ma mise à l'écart est devenue de plus en plus marquée : vous parliez à Armen et Marko en les regardant mais moi-même j'étais exclu de ce que vous donniez comme connaissances. Vous agissiez comme si je n'existais plus pour vous.

Vous ne me parliez plus concernant l'apprentissage de connaissances, vous me parliez uniquement pour m'exprimer d'étranges insinuations de tentative de meurtre. Et ajoutant aussi que le « knowledge seeker » était payé pour être là.

Vers la mi-octobre, un matin, vous portiez des gants en latex pour nous saluer et vous avez ajouté que ce serait désormais le cas chaque fois, faisant croire que c'était ainsi que votre empoisonnement avait eu lieu. Porter des gants arriva encore mais seulement deux ou trois fois fin octobre. Et ceci était prétendument pour ne plus être contaminé par l'arsenic. Pourtant cette version a encore changé plus tard.

Vous avez dit avoir porté plainte à la suite de quoi un mandat d'arrêt aurait été émis à l'encontre de celui qui, selon vous, vous avait empoisonné. Sans nommer la personne directement mais en donnant suffisamment de descriptions et de périphrases pour la désigner. Et à chaque fois vous avez répété que vous n'accusiez personne.

Les termes sont devenus de plus en plus précis pour décrire la personne mais tout ceci était accompagné d'accusations et d'allégations hors de toute vérité.

Plus tard vous avez parlé d'un sponsor et du soutien reçu pour déposer en Belgique des brevets antitétés afin de les faire valider au bureau européen en prétendant en même temps que cela venait des rapports que je faisais à mon soutien et comme cela les belges recevaient des informations permettant d'introduire des brevets. Ce n'étaient plus des insinuations dans ce cas : j'étais directement désigné. Et je vous ai répondu que les rapports concernaient une page par mois maximum et que j'étais même en retard.

Par la même occasion vous m'avez demandé si la police ne m'avait pas encore interrogé. A ma réponse négative vous étiez encore plus suspicieux ajoutant que vous étiez même surpris que cela ne fut pas encore le cas et aussi que je ne sois pas encore arrêté. Vous avez même ajouté que si les preuves étaient établies je serais jugé par la justice iranienne ou même chinoise car dans ces pays une tentative de meurtre est équivalente à un meurtre et mènerait à une condamnation à mort.

Parlant de ceci vous me dévisagiez en même temps pour plus explicitement encore me désigner comme la personne que vous prétendiez connaître comme le premier suspect.

Vous m'avez demandé de savoir le nom de mon soutien. Ce à quoi j'ai répondu. Je préciserai ici en disant que c'est par ma société que le financement de mon séjour en Italie et le paiement de votre minerval a été rendu possible.

Je vous ai par la suite demandé pourquoi vous ne vouliez seulement que Marko et Armen pour contrôler les réacteurs et vous m'avez répondu que Marko avait aidé Armen. Réponse très bizarre puisque j'ai bien sûr aidé Armen avec ses réacteurs au moins autant que Marko.

Même votre épouse agissait en m'ignorant autant que possible. C'est elle aussi qui avait exprimé en premier qu'elle ne voulait plus avoir à faire avec la Belgique et qu'elle ne voulait plus être belge.

Toutes vos insinuations ont été faites en public et c'est la raison pour laquelle je rendrai cette lettre publique. Toutes ces insinuations ont contribué à développer en moi un sentiment de véritable harcèlement moral.

Penser juste, parler juste et agir juste est la ligne de conduite que vous dites à tous de suivre. Vous nous répétiez également en permanence « tu ne voleras pas ».

Que penser de vos actes, insinuations et de vos accusations s'il ne s'agissait pas de mauvaises pensées, d'actes injustes et de paroles injustes ?

Je ne me reconnais pas dans toutes vos accusations, je les réfute.

Par ailleurs vous avez gardé les cinq réacteurs qui sont les miens et vous avez gardé pour vous des pièces que j'ai personnellement payées en prétendant qu'elles étaient propriétés de la fondation.

Ne serait-ce pas du vol ? Si vous ne désirez pas laisser cela ainsi pouvez-vous répondre à ma question : que me proposez-vous ?

Une autre question : en accusant des personnes innocentes, ne serait-ce pas voler leur réputation et leur bonne foi, détruire leur quiétude en les volant à nouveau ? Car en accusant une personne pour des faits non avérés est un vol de la vérité et de son honneur.

Quand le Tout - Dieu ou quelque soit le nom donné - utilise ou inspire une sensibilité humaine, habituellement pour un temps donné, Il le fait sans enlever sa liberté de choix. Cette sensibilité humaine devra donc assumer ses actes. Ces choix libres n'ont rien à voir avec l'utilisation que Dieu va faire de cette sensibilité humaine pour donner la connaissance. De cette manière, la connaissance apportée par l'utilisation faite ou l'inspiration donnée sera donc à la hauteur de ce que Dieu Est dans Sa Multitude et Sa Diversité. Mais les actes et les dires de la sensibilité humaine utilisée pour donner cette connaissance peuvent ne pas refléter à tout moment le Divin qui se révèle par lui à d'autres moments. Ce dernier allant jusqu'à confondre ce qu'il est avec ce qu'il reçoit.

Le Divin est toute Conscience et il nous appartient à chacun de faire que cette conscience devienne la nôtre par nos actes justes et honnêtes et l'écoute fraternelle, dans l'amour et non dans l'accusation de personnes innocentes.

Recevez, Monsieur Keshe, l'expression de mes salutation distinguées,

John S.